



Journal  
d'information  
de la Commune  
de Saxon



# Vue de la Pierre

N° 5 - Mai 2023

## Sommaire

1. Le mot du président
2. Brèves communales
3. Portrait de Corentin Détienne
4. Invitation à l'Assemblée primaire
6. Repas à domicile et rencontres des seniors
7. Semaine de la terre à l'école de Saxon
8. Le patrimoine mis en lumière



Les nouvelles rencontres seniors, à la Salle de la Paroisse protestante

## Le mot du président

Chères citoyennes et chers citoyens,  
C'est un grand plaisir pour moi de vous accueillir dans cette cinquième édition de notre journal communal qui, parution après parution, illustre bien le dynamisme de notre Commune! Si vous avez l'habitude de participer aux activités villageoises, vous savez certainement que Saxon regorge d'événements et que la réputation de savoir (bien) vivre de sa population n'est pas usurpée. Si vous n'êtes pas encore convaincu-e-s, je vous incite vivement à vous rendre sur notre agenda communal ([www.saxon.ch/evenements](http://www.saxon.ch/evenements)).

Dans les semaines à venir, de nombreux événements se dérouleront à Saxon: le 7 juin, vous pourrez participer à l'audition de l'école de musique du Corps de Musique, le 10 juin, les coureurs s'élanceront sur le Trail de la Pierre à Voir, le 11 juin, vous êtes invité-e-s à une visite guidée du village au château (voir aussi p. 8), les 17 et 18 juin, le tournoi juniors du FC Saxon se déroulera au Pérosé, le 23 juin, ce sera le tour du Marché des artisans, le 22 juillet, le grand bal populaire de la place Saint-Félix animera votre soirée...

Nos sociétés locales mettent une grande énergie pour rendre ce village si dynamique et je tiens à les remercier encore une

fois pour leur travail exemplaire. Elles ne sont pas seulement importantes pour l'animation de Saxon, elles jouent aussi un rôle fondamental pour la création de liens entre nos habitantes et nos habitants et comme courroies de transmission entre les générations. Le portrait de Corentin Détienne, que nous vous proposons en page 3, illustre bien comment, au sein d'une fanfare du village, on se passe le témoin de génération en génération.

Notre animatrice socioculturelle, Annick Carruzzo, joue aussi un rôle important pour le renforcement des liens. Après la grande rencontre organisée l'année dernière avec les aîné-e-s de notre village, une nouvelle offre, «Les rencontres seniors», a ainsi été créée pour qu'ils puissent se rencontrer plus souvent (voir page 6).

Les Autorités communales et les services de l'Administration s'engagent au quotidien pour favoriser toutes les initiatives des sociétés locales, afin que celles-ci puissent continuer à vous proposer une vie attractive dans notre Commune.

Chères citoyennes et chers citoyens, je vous souhaite un magnifique été à Saxon.

Christian Roth, président de la Commune de Saxon

## L'eau de Saxon sous la loupe

Le service technique de Saxon rappelle à la population de rester attentive aux annonces disponibles sur le site internet et de l'application pour smartphones de l'Administration communale concernant les possibles restrictions d'eau.

Régulièrement, et dès le début de la période estivale, des mesures doivent être prises afin de faire face aux difficultés d'approvisionnement en eau, notamment dès les premiers signes de sécheresse. Les décisions prises, auxquelles chacun doit se soumettre, sont régulièrement mises à jour sur nos différentes plateformes officielles.

Le site et l'application communiquent aussi des informations à la population en cas de pollution des eaux. La Commune a fait l'acquisition de deux Bactosens – des appareils d'analyse de l'eau –, qui lui permettent désormais de contrôler la qualité de l'eau en continu, alors qu'auparavant, elle n'était tenue, selon les exigences légales, à ne faire qu'un contrôle par mois. Désormais, les Bactosens informent le service concerné de la qualité de l'eau toutes les huit heures et, en cas d'orage ou de suspicion de pollution, les contrôles sont plus rapprochés.

Ces nouvelles possibilités ont aussi eu pour conséquence des

alertes plus fréquentes lors de suspicions de pollution, alors qu'avant les citoyen-ne-s n'étaient averti-e-s que lors de fortes pollutions, si détectées lors des contrôles mensuels. Elles ont également conduit la Commune à investir pour rénover des captages qui n'étaient plus conformes. Grâce aux avertissements des Bactosens, la Commune a ainsi pu assainir son réseau de distribution, en y investissant plus d'un demi-million.

Téléchargez l'application en scannant le QR code:



Download App

## À l'approche de l'été, la Police intercommunale rappelle quelques règles.

### Nuisance sonore

Avec les beaux jours, les tondeuses à gazon et autres activités de jardinage sont de retour !

Il faut rappeler que, pour préserver la tranquillité, les nuisances sonores sont interdites de 20 heures à 7 heures du matin et le dimanche aucun bruit n'est censé troubler le repos – certains cas peuvent être tolérés dans l'agriculture: lutte contre le gel et traitement selon les risques phytosanitaires.

Mais on oublie parfois qu'une pause, entre midi et une heure, doit aussi être respectée. Donc on ne tond pas pendant la pause de midi et on arrête les chantiers.

Et pour les automobilistes ?

Le vrombissement de moteur ou les accélérations intempestives, et ce à toute heure d'ailleurs, s'apparentent aussi à des nuisances sonores et sont donc dénoncés sur la base de la loi sur la circulation routière.

### Taille des haies en bordure de route

La taille des haies et des arbres en bordure de route est obligatoire. La taille doit se faire normalement chaque année avant le 1<sup>er</sup> mai.

Un espace de 60 cm entre les branches et la route est requis par la Loi sur la circulation routière (120 cm en bordure de route cantonale).

La hauteur des haies est également réglementée. Jusqu'à 150 cm de hauteur la haie doit être maintenue à 60 cm du bord de la chaussée.

Mais si on veut une hauteur supérieure, il faut garder en tête le calcul suivant avant de planter sa haie:  $(H \text{ souhaitée} - 150 \text{ cm}) / 2 + (150 \text{ cm voie cantonale ou } 90 \text{ cm les autres voies}) = \text{distance d'implantation du pied de la haie.}$

Exemple: Une haie avec une hauteur de 200 cm en bordure de la cantonale, le pied sera planté à 145 cm.

Une haie avec une hauteur de 200 cm en bordure des autres routes, le pied sera planté à 115 cm.

### Obligation d'entretenir les parcelles

Le Règlement de police exige que toutes les parcelles soient entretenues au moins une fois par année, en plaine, avant le 15 juillet, et en montagne, avant le 15 août. Cet entretien a pour objectif d'éviter la présence d'herbe sèche provoquant des incendies en périodes sèches et la propagation de nuisibles et de certaines maladies.

### Décharge sauvage

L'accumulation des déchets n'est pas autorisée sur les parcelles privées, par respect pour le voisinage, mais aussi pour que votre propre parcelle ne devienne pas une décharge sauvage. Car, comme on le dit, «le cheni attire le cheni». Et cela concerne bien sûr également l'outillage et les machines qui rouillent sur place.



## En avant la musique

Corentin Détienne, 12 ans, a reçu un mérite culturel de la Commune de Saxon. C'est un as du trombone, déjà trois fois champion suisse. Il faut dire que, malgré son jeune âge, il s'entraîne depuis presque dix ans déjà. Rencontre.

Corentin Détienne vient de remporter le titre de Champion suisse de trombone moins de 13 ans. C'est déjà son troisième. La carrière du champion s'est envolée en 2020, alors que la crise du Covid frappait durement le monde de la musique amateur, comme l'explique son papa, Laurent Détienne: «Corentin a gagné son premier titre régional en 2020, à Troistorrens, deux mois avant la pandémie. Ce titre l'a encouragé pour les qualifications du Championnat suisse, qui devait avoir lieu à Sarnen, en avril 2020. Mais tout a été mis en stand-by à cause du Covid. Finalement, Corentin a dû enregistrer une petite vidéo et la transmettre pour évaluation. Avec d'autres jeunes, il s'est qualifié et a été invité à participer à la finale, qui se tenait à la Haute école de musique de Berne. Il l'a remportée.»



© PHOTOVAL

Corentin se souvient: «Nous n'étions pas beaucoup dans la salle et tout le monde portait un masque. Seuls les musiciens avaient le droit de le retirer pour jouer leur morceau. Et puis voilà, j'ai gagné mon premier titre de champion suisse». Il impressionne par son sang-froid. Le calme est effectivement l'une de ses qualités principales: «Sa sérénité m'a toujours impressionné, explique son papa. Il n'est jamais stressé! Quelques minutes avant de passer sur scène, il est concentré, dans son truc, il révise son morceau... Et dès qu'il monte sur scène, il s'envole.»

Corentin ajoute: «Je n'ai pas peur car je sais que je me suis bien entraîné. Ma prestation est le résultat de plus d'une année de travail. J'ai confiance en moi et je joue du mieux que je peux. Après, ça passe ou ça casse!» Il faut dire aussi que le fils de Laurent Détienne, président de

la Fanfare du Corps de Musique de Saxon, est tombé dans la musique tout petit: «Il avait encore ses boucles d'ange quand il a soufflé pour la première fois dans un trombone. Habituellement, les enfants débutent par le cornet, mais lui s'est immédiatement très bien débrouillé avec le trombone. J'étais très fier!» Les deux sœurs de Corentin ont également suivi la voie de leur père et sa passion pour la musique. L'engouement de sa maman, qui s'implique sans compter pour assurer les plans horaires des répétitions et des auditions, a aussi joué un rôle très important pour Corentin.

Pour vivre à fond sa passion, il a choisi de suivre son Cycle d'Orientation à Grône dans un programme sport-art-étude, qui lui permet de se retirer des cours jusqu'à 6 heures par semaine pour travailler sa musique. Il explique: «Le matin, il faut se lever tôt. Mon papa et ma maman m'amènent jusqu'à la gare de Martigny en voiture. Ensuite, je prends le train jusqu'à Sion, puis le bus, jusqu'à Grône. Je quitte la classe certaines matinées pour m'entraîner et, le mardi matin, je rejoins les 57 autres élèves du programme sport-étude pour une session d'entraînement physique. On fait des parcours d'endurance pour entraîner le mental. C'est trop cool!» Il faut savoir qu'il est le seul artiste inscrit dans le CO au milieu d'une ribambelle de sportifs.

La pratique du trombone demande à Corentin plus de 15 heures de travail par semaine. Et malgré ça, c'est toujours un plaisir: «J'adore jouer. Même avant les concours, j'ai hâte de montrer ce que je sais faire.»

## Mérites sportifs et culturels 2021-2022

Alisson Lambiel, Amandine Vouilloz, Elisa Moix, FC Saxon Sports: première équipe, Xavier Fellay, Quentin Fellay, Alicia Reuse, Corentin Détienne, Charlotte Gaillard, Louise Gaillard, Aurélien Bollin, Béatrice Loetscher.

# Assemblée bourgeoisiale et primaire du 7 juin 2023

## EXERCICE 2022

### Convocation des assemblées bourgeoisiale et primaire

L'Assemblée bourgeoisiale est convoquée le mercredi 7 juin 2023 à 19h30 à la salle polyvalente avec l'ordre du jour suivant:

1. Protocole de l'Assemblée bourgeoisiale du 14 décembre 2022
2. Lecture des comptes 2022
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2022
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

L'Assemblée primaire est convoquée le mercredi 7 juin 2023 à 20h à la salle polyvalente avec l'ordre du jour suivant:

1. Protocole de l'Assemblée primaire du 14 décembre 2022
2. Lecture des comptes 2022
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes communaux 2022
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

Les comptes 2022 ainsi que les protocoles des assemblées du 14 décembre 2022 sont publiés sur le site internet de la Commune ([www.saxon.ch](http://www.saxon.ch)) et accessibles depuis notre application mobile «Saxon».

Ces documents peuvent être consultés au bureau communal, tous les jours ouvrables pendant les heures officielles d'ouverture.

**NB : pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité afin d'effectuer le contrôle des présences à l'entrée de la salle.**

#### Chiffres clés au 31 décembre 2022:

6484 habitants (STATPOP 2021)

Marge d'autofinancement: Fr. 2'643'658.08

Attribution à la réserve de politique budgétaire (nouveau MCH2); Fr. 2'376'000.00

Investissements nets: Fr. 4'918'723.65

Excédent de revenus: Fr. 932.83

#### COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Au niveau des éléments particuliers à relever, nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants (le fascicule complet des comptes 2022 est téléchargeable sur le site Internet, [www.saxon.ch](http://www.saxon.ch) – rubrique: Administration / Comptes et budgets):

Le budget de fonctionnement prévoyait un excédent de revenus de Fr. 310'400.- qui se concrétise par un résultat excédentaire de Fr. 932.83, après enregistrement d'amortissements de Fr. 2'642'725.25 sur le patrimoine administratif et d'attribution à la réserve de politique budgétaire de Fr. 2'376'000.-.

Cet excédent est dû à une bonne maîtrise des charges ainsi qu'à une augmentation significative des recettes fiscales. Nous tenons à relever qu'il s'agit ici du premier exercice comptabilisé selon le nouveau modèle MCH2 qui prévoit notamment une nouvelle politique d'amortissements (incluant la disparition des amortissements extraordinaires) ainsi que la création d'une réserve de politique budgétaire, qui, elle, vient corriger la marge d'autofinancement et qui explique la différence par rapport à l'exercice 2021. Vous trouverez ci-dessous quelques éléments importants relatifs à l'exercice 2022.

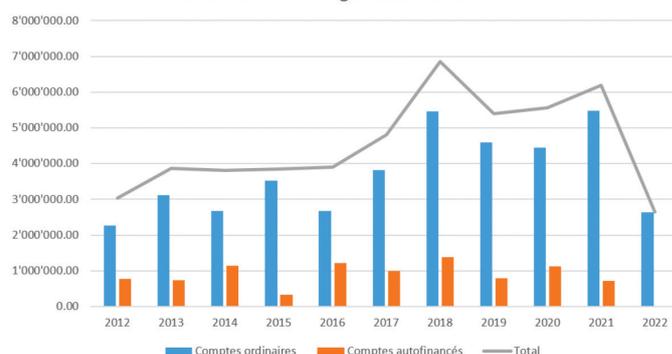
- Au vu des résultats encourageants, le Conseil communal a décidé de reconduire l'aide à la famille sous la forme de chèque-famille à hauteur de Fr. 200.-/enfant (0-16 ans).
- Les charges liées provenant des tâches administrées par l'État du Valais augmentent dans tous les dicastères (charges du personnel enseignant de la scolarité obligatoire, frais liés aux affaires et institutions sociales ou encore coûts d'entretien des routes cantonales).

- La participation communale au financement des EMS a atteint Fr. 552'308.80, étant donné que notre Administration a pris en charge des frais extraordinaires liés aux pertes réalisées durant l'année 2020 consécutivement à la crise du COVID-19.
- Poste important dans les dépenses en faveur du personnel communal, le salaire des parents d'accueil dépasse de Fr. 197'087.70 les projections budgétaires. Ces charges supplémentaires sont toutefois compensées par une large hausse de recettes provenant des participations des parents plaçant et des subventions cantonales.
- En raison d'absences de longue durée au sein de l'équipe TP & Bâtiment, des engagements complémentaires ont été réalisés durant l'année 2022. Les charges supplémentaires occasionnées par le renforcement de l'effectif sont compensées par des recettes importantes provenant des indemnités maladie ou accident.
- Le Conseil communal veillant à un parfait état du réseau routier communal, les dépenses effectives ont été supérieures aux prévisions. Il a notamment fallu faire face à des situations non prévisibles alors qu'un effort particulier a également été fait pour l'embellissement de nos rues.
- Les coûts pour l'entretien de la STEP sont, cette année encore, importants. Un montant de Fr. 270'888.75 a été engagé sur l'exercice 2022.

À titre d'information, le Service de l'environnement prévoit qu'un montant annuel correspondant à 10% du coût de construction est nécessaire au bon fonctionnement du secteur.

- En raison d'intempéries subies durant l'été 2022, un montant de Fr. 137'494.55 a été nécessaire afin d'assurer la sécurisation et la remise en état du Torrent de Vella. De même et toujours au chapitre de «l'environnement», un montant de Fr. 69'169.- a été consenti afin de faire face à l'élimination de plantes invasives, au sens du plan d'entretien élaboré par le bureau Grenat Sarl.
- Les impôts des personnes physiques progressent globalement d'environ Fr. 170'000.- par rapport aux comptes 2021. Le bénéfice des sociétés enregistre une importante augmentation (+ Fr. 497'000.-) alors que la fortune des sociétés comptabilise une baisse.
- Le fonds de péréquation financière attribuée à la Commune de Saxon pour l'année 2022 un montant de Fr. 2'763'690.- qui a diminué de 9% par rapport au versement de l'exercice précédent.

Evolution de la marge d'autofinancement



- Avec l'introduction du nouveau modèle comptable (MCH2), les anciens fonds prévus au bilan doivent être réaffectés sous la forme d'une réserve de politique budgétaire. Le montant affecté à cette réserve s'élève ainsi à Fr. 1'616'980.35 (transfert).

## COMPTES D'INVESTISSEMENT

Parmi les éléments particuliers qui ont impacté les investissements, nous relevons que:

- Les travaux d'aménagement d'un espace public à Gottfrey se sont terminés en 2022. L'investissement sur l'exercice a atteint le montant de Fr. 747'000.-.
- Différents projets ont dû être reportés (totalement ou partiellement avec parfois un report au budget 2023), soit: travaux prévus au Casino de Saxon, aménagement de la Route des Torrents, dépollution du stand de tir ou encore la construction de la station pour bossettes.
- La rénovation du réseau d'eau potable s'est poursuivie et c'est un peu plus de Fr. 1'800'000.- qui a été injecté. Le projet de réservoir à Tovassière est compris dans la rénovation du réseau d'eau potable.
- Les travaux de réfection de la route de la Plâtrière ont été achevés en 2022 pour un montant de Fr. 572'000.-.

## Livraison de repas à domicile et nouvelle offre pour les aîné-e-s

Pour assurer la livraison de repas à domicile, la Commune cherche encore des bénévoles. Les habitant-e-s qui souhaitent bénéficier de l'offre sont également invités à s'annoncer.



PHOTOVAL

Les habitantes et les habitants de Saxon qui en éprouvent le besoin peuvent se faire livrer leur repas à domicile, du lundi au samedi, pour 17 francs par repas. Il est possible de bénéficier de cette offre un jour par semaine, deux jours... ou tous les jours de la semaine.

Les repas, qui comprennent un potage, un plat et un dessert, sont préparés par la cuisine des Sources et, bientôt, les menus proposés porteront les labels «Fourchette Verte Seniors» et «Cuisinons notre région», pour garantir des repas équilibrés préparés avec des produits locaux.

Aujourd'hui, une demi-douzaine de personnes bénéficie chaque jour de cette offre, à Saxon, et la cuisine des Sources a encore des capacités pour servir plus de repas.

Pour bénéficier de l'offre de repas à domicile, la population peut s'adresser à Patrick Felley (079 470 40 67).

L'Administration communale cherche également des bénévoles pour renforcer l'équipe de livraison. Les personnes intéressées peuvent également prendre contact avec Patrick Felley.

## Après une première grande rencontre en avril de l'année dernière, la Commune développe des projets et sa politique des seniors, sur la base des besoins affirmés par ces derniers. Voici l'un de ces projets qui a émergé ce printemps.

Depuis le mois de mars, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois, les aîné-e-s sont invités à la salle de la Paroisse protestante pour «Les rencontres seniors».

«L'objectif, explique Annick Carruzzo, animatrice socioculturelle, est de leur offrir un lieu de rencontre, dans lequel ils peuvent discuter, jouer aux cartes ou au Scrabble ou tout simplement passer un bon moment ensemble.»

Les rencontres sont ouvertes de 14h30 à 16h30 et les personnes peuvent y passer le temps qu'elles désirent.

«Nous sommes dans une phase test jusqu'à la fin du mois de juin. Mais nous avons l'impression que cet espace de rencontre correspond à un besoin. J'ai le plaisir d'animer ces rendez-vous, qui nous permettent également de faire émerger de nouvelles idées avec les seniors eux-mêmes.»

Nous avons ainsi développé un partenariat avec TéléSaxon pour une après-midi de projection de films d'archive. Nous

avons aussi organisé une marche des aîné-e-s adaptée à leur rythme et le Musée de Saxon nous a invités à une visite de son exposition.

L'idée est vraiment d'utiliser ces rencontres comme une plateforme qui nous permet d'étoffer l'offre qui leur est destinée.»

• **«Rencontres seniors», Salle de la Paroisse protestante, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 14h30 à 16h30, jusqu'au 19 juin 2023. Les modalités pour la suite seront communiquées via les canaux communaux.**

## Élèves actrices et acteurs de leur avenir

Du 24 au 28 avril, les enfants de l'école de Saxon ont participé à la première Semaine de la Terre. Organisées en avril, en lien avec la journée mondiale de la Terre (22 avril), les différentes actions ont introduit la Semaine de la Nature organisée par la Commune du 18 au 28 mai.

L'objectif de l'école a été aussi simple que fondamental: sensibiliser les enfants aux défis urgents que nous devons relever pour préserver notre planète. Plusieurs ateliers ont été organisés pour les sensibiliser aux problèmes de la pollution, du gaspillage et de l'épuisement des ressources naturelles.

La visite de la STEP a permis de découvrir comment l'eau est traitée et récupérée. Des élèves de 5H racontent: «Ils nous ont montré plusieurs machines qui permettent de nettoyer les eaux usées en suivant de nombreuses étapes. Ils peuvent contrôler que tout fonctionne bien grâce à des ordinateurs. On nous disait qu'il était important de ne pas jeter de lingettes humides dans les WC car ça amène beaucoup plus de travail et de problèmes à la STEP. Nous avons appris plein de choses intéressantes.»

Des élèves de 6H commentent l'atelier sur l'eau: «L'eau, les éléphants, les koalas ... quel est le lien me direz-vous? Nous, nous le savons. Durant cet atelier, nous avons eu la chance de comprendre l'importance de l'eau grâce à de nombreuses anecdotes et explications. Saviez-vous qu'avec un litre d'eau, sept personnes peuvent se laver les mains?»

L'activité «Chasse au gaspillage, MyEnergie» les a alertés sur les pratiques favorables à l'économie des ressources énergétiques. «Nous avons fait des expériences sur le gaspillage d'énergie et d'eau. Nous avons constaté qu'en fermant le robinet pendant le brossage des dents on économise au moins 8 litres d'eau. Puis, en classe, les élèves assis près des fenêtres n'ont pas besoin de néons. Pour finir, nous avons remarqué que certaines lampes éteintes, consomment de l'électricité», raconte une classe de 6H.

Les élèves ont aussi été initiés aux bons réflexes lors de l'ate-

lier «Tri des déchets». En visitant la déchetterie du village, ils ont découvert des containers qu'ils ne connaissaient pas. «Une bouteille en plastique met plus de 100 ans à se dégrader, je suis impressionné. Je vais ramasser celles que je vois dans la nature et les amener à la déchetterie ou au magasin», raconte un jeune de 7H.

Des classes de 8H ont aussi préparé des panneaux informatifs permettant aux élèves de l'établissement de s'instruire sur la thématique de la nature dans le monde, en Suisse, en Valais et, plus près d'eux, directement dans le village. Ces panneaux étaient disposés à chacun des étages et chaque élève pouvait s'y instruire tout en apportant sa propre contribution, puisque toutes et tous pouvaient y afficher des idées, des souvenirs, des bricolages... en lien avec le thème.

Pour assurer l'impact de cette semaine de la nature, l'École de Saxon a prolongé la réflexion dans les semaines suivant les ateliers. Une fois le projet lancé par la direction de l'École et l'animatrice socioculturelle de la Commune, le Conseil des Echosliés a œuvré à la recherche d'idées et de défis à proposer aux classes. Les délégué-e-s ont fait remonter les idées des autres élèves. Les enseignant-e-s ont largement contribué à la mise en œuvre.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les élèves sont en pleine action. Ils se sont donné de nombreux défis: nettoyer la cour d'école, récupérer des déchets dans la commune, diminuer leur consommation d'eau, favoriser la mobilité douce pour leurs déplacements scolaires et extrascolaires... Enfin, lors de la dernière semaine, consacrée à l'électricité, ils ont fixé un défi de taille à l'école: fonctionner toute une journée sans informatique.



## Le patrimoine pour toutes et tous

Le délégué au patrimoine de la Commune, Nicolas Torney, met en place de nombreuses activités pour permettre aux citoyennes et aux citoyens, mais aussi aux écolières et aux écoliers, de découvrir les trésors historiques et patrimoniaux du village.

### Projets pédagogiques pour les élèves des écoles

En collaboration avec l'École de Saxon, Nicolas Torney a développé un projet pédagogique pour permettre aux enfants de découvrir l'histoire et le patrimoine du village. L'objectif est de transmettre le savoir de manière directe aux élèves, en allant visiter des lieux historiques avec eux, pour qu'ils et elles puissent poser des questions et obtenir des réponses concrètes.

Plusieurs projets ont eu lieu avec des classes de l'École primaire de Saxon. Dans le cadre de la séquence pédagogique «Témoins de pierre», Nicolas Torney a accompagné des élèves à la découverte du patrimoine bâti de la Commune durant une matinée, en leur expliquant les périodes de construction, le contexte dans lequel les bâtiments ont vu le jour, les spécificités des bâtiments...

Accompagné-e-s par un-e enseignant-e, les élèves peuvent poser toutes les questions qui leur viennent à l'esprit durant cette balade culturelle. Trois classes, de 3 et de 4H, ont déjà eu la chance de suivre ces visites, qui leur ont permis de découvrir l'ancienne église de Saxon et les vestiges médiévaux, pour les uns, la Maison de Commune – l'ancienne école de Saxon, faut-il le rappeler-, pour les autres. Toujours dans une perspective d'histoire des constructions du village.

Un autre projet pédagogique est en préparation, en partenariat entre le Musée de Saxon et l'École de Saxon. Le Musée est en train de concevoir une caisse pédagogique qui circulera dans les classes à partir de la rentrée prochaine. Développée à la Haute école pédagogique du Valais, la caisse aura pour thème: «Quand le Musée vient en classe». Elle contiendra une série d'objets des collections du musée, certains évidents,

d'autres plus incongrus ou méconnus, accompagnés d'un dossier pédagogique qui conduira les enfants à s'interroger sur l'utilité de l'objet, sa construction, sa fonction, etc.

*Pour en savoir plus sur ces projets pédagogiques, vous pouvez prendre contact avec Nicolas Torney, par mail ou par téléphone, [patrimoine@admin.saxon.ch](mailto:patrimoine@admin.saxon.ch) ou 079 688 58 37.*

### Visites guidées du village au château

La Commune de Saxon invite toutes les personnes intéressées à découvrir le patrimoine du village au cours des visites guidées qu'elle organise, intitulées «Du village au château», proposées par le délégué au patrimoine et guidées par Hana Crausaz. La visite du cœur historique de Saxon est émaillée d'informations qui mettent en valeur la riche histoire du village.

### Infos pratiques

- Les visites «Du village au château», d'une durée de 2 heures environ auront lieu les dimanches 11 juin, à 9h30, samedi 26 août, jour de la Saint-Félix, à 10h, dimanche 24 septembre, à 9h30, et dimanche 15 octobre à 9h30.
- Prix: 10 francs pour les adultes et 5 francs pour les enfants.
- Inscription préalable obligatoire (avant le vendredi qui précède la visite): [patrimoine@admin.saxon.ch](mailto:patrimoine@admin.saxon.ch) ou 079 688 58 37.

### Saxon en questions

Un tout nouveau service vient d'être proposé sur le site internet de la Commune, en partenariat avec la Médiathèque-Valais. «Saxon en questions» est un guichet virtuel gratuit qui permet de poser des questions d'ordre encyclopédique sur Saxon, son patrimoine, son histoire, son environnement, sa population, etc. <https://www.saxon.ch/saxon-en-questions/>

